



Au service
des peuples
et des nations



DOCUMENT D'APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME NATIONAL DE VOLONTARIAT (PNV) AU CAMEROUN

Durée du projet : 1 an renouvelable

Date démarrage / date de fin : 1^{er} Octobre
2018 / 1^{er} Octobre 2019

Options de gestion : Pass-through et parallèle

Agent administratif : PNUD

Budget estimatif total du programme montant dont :

1. Ressources prévues :
Gouvernement du Cameroun: 516 360 USD
VNU: 154.000 USD
UNDP: 50 000 USD
UNFPA: 55 000 USD
2. Ressources à mobiliser :

Effet UNDAF : 1.1: D'ici à 2020, les femmes et les jeunes ont un accès accru et équitable aux opportunités d'emploi décentes et sont économiquement plus autonomes

Résultats du programme conjoint

Résultat 1.1. Le processus de mise en place du cadre juridique du volontariat est engagé efficacement

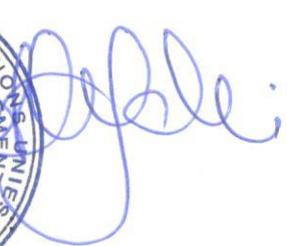
Résultat 1.2. L'appropriation du cadre légal est renforcée

Résultat 2.1. Les conditions de mise en place du dispositif de volontariat sont effectives

Résultat 2.2. Les conditions de fonctionnement du dispositif de volontariat national sont effectives

Résultat 2.3. Les volontaires sont mobilisés, déployés, gérés et suivis

Noms et signatures des partenaires nationaux et internationaux et des organismes des Nations Unies participants

<p>Noms et prénoms : M. MOUNOUNA FOUTSOU</p> <p>Titre : MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION CIVIQUE</p> <p>Signature : </p> <p>Date et cachet :  <i>Mounouna Foutsou</i></p> <p>10 1 NOV 2018</p>	<p>Noms et prénoms : Mme ALLEGRA MARIA DEL PILAR BAIOCCHI</p> <p>Titre : REPRESENTANTE RESIDENTE DU PNUD</p> <p>Signature : </p> <p>Date et cachet : </p>
	<p>Noms et prénoms : Mme SITI OUSSEIN BATOUL</p> <p>Titre : REPRESENTANTE RESIDENTE DE L'UNFPA</p> <p>Signature : </p> <p>Date et cachet :  1. 11. 2018</p>

SOMMAIRE

I - Résumé	4
II - Analyse de la situation	5
III - Contexte, leçons apprises et démarche conjointe	6
III - 1 Contexte	6
III - 2 Leçons apprises	7
III - 3 Démarche conjointe	7
IV - Durabilité des résultats	9
IV - 1 Pérennité institutionnelle	9
IV - 2 Pérennité financière	9
IV - 3 Répondre aux besoins du Cameroun par ses résultats	10
V - Cadre logique d'intervention	10
Tableau n°1 : Cadre des résultats	13
VI - Gestion et arrangements de coordination	15
VI - 1 -Le cadre institutionnel	15
VI - 2 Gestion financière	17
VI - 3 Les arrangements d'audit	17
VI - 4 Suivi, évaluation et rapports	17
Tableau n°2 : Cadre de suivi des résultats	19
VII - Contexte juridique ou base des relations	21
VIII - Plan de travail et budget	22

AS

I- Résumé

Le gouvernement du Cameroun a produit de nombreux documents dont l'objectif final est de faire des jeunes le centre de ses préoccupations en matière de développement social et économique. Dans cette dynamique, le Programme National de Volontariat (PNV) marque une étape importante dans le processus de mobilisation et d'accompagnement des jeunes sur le chemin de leur épanouissement personnel ainsi que dans la voie de leur contribution déterminante à l'essor du pays.

Le PNV tire sa légitimité d'un ensemble de textes juridiques et réglementaires ainsi que d'un dispositif opérationnel qui recèlent la pertinence nécessaire à son activation et à sa mise en œuvre, en attendant qu'un dispositif juridique plus consistant voie le jour. C'est la tâche à laquelle le Ministère de la Jeunesse et de l'éducation Civique entend se consacrer, afin de donner au PNV l'assise nécessaire à son envol. La politique du gouvernement en matière de mobilisation, d'encadrement et d'insertion de la jeunesse, dont une part importante est déclinée dans le Plan Triennal Spécial Jeunes, fait de la promotion du volontariat un vecteur du développement social et économique du Cameroun pour les prochaines années.

Le PNV, tel que présenté dans l'étude de faisabilité, s'inspire d'une part, du contexte social économique national ainsi que des politiques de développement du pays et d'autre part des documents produits aussi bien par les Nations Unies, la Francophonie, la CONFEJES que de l'ensemble des études réalisées par le MINJEC, dont la Stratégie Nationale du Volontariat au Cameroun. Il se décline de la façon suivante :

Vision : Le Programme National de Volontariat est la référence pour la promotion, la valorisation et la reconnaissance d'un volontariat inclusif pour le développement du Cameroun.

Mission : Promouvoir le volontariat par la mobilisation, la participation citoyenne et la valorisation des compétences de toutes les couches sociales en vue du développement, de l'intégration nationale et de la cohésion sociale.

Objectif Général : Développer un dispositif fonctionnel et inclusif de promotion et de gestion du volontariat national.

a) Mettre en place un dispositif fonctionnel de volontariat au Cameroun ;

b) Créer un environnement favorable à la promotion, à la valorisation et à la reconnaissance du Volontariat au Cameroun.

A travers le premier objectif, le dispositif vise à mobiliser les volontaires, à les déployer et à les suivre tout au long de leur période d'engagement, en assurant leur gestion de façon à atteindre les objectifs de développement visés par le gouvernement, à travers le volontariat dans les meilleures conditions possibles.

S'agissant du second objectif spécifique, deux éléments principaux seront pris en compte pour sa réalisation. Il s'agit de disposer d'un projet de cadre juridique qui favorise l'épanouissement de toutes les initiatives entreprises ou à entreprendre en faveur de la promotion du volontariat. Il s'agit également de valoriser l'engagement volontaire, notamment

lorsque celui-ci prend fin, afin que cette période soit capitalisée comme une étape importante de la vie du volontaire.

Le présent projet appuie et accompagne le Ministère de la Jeunesse dans la mise en œuvre de ce programme. Il est porté par le Système des Nations Unies (notamment le PNUD, le Programme VNU, l'UNFPA) en partenariat avec l'OIF et le gouvernement du Cameroun, représenté par le Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique. Il entre en droite ligne avec l'effet 1.1 du pilier 1 de l'UNDAF 2018-2020 dont il est l'un des produits. A titre de rappel, cet effet stipule : D'ici à 2020, les femmes et les jeunes ont un accès accru et équitable aux opportunités d'emploi décentes et sont économiquement plus autonomes

II-Analyse de la situation

La jeunesse constitue l'immense majorité de la population camerounaise (plus de 70% de la population). Afin d'y accorder une attention spécifique, le gouvernement a mis en place un Ministère de la Jeunesse et une série d'initiatives visant à encadrer la jeunesse et à développer un cadre d'épanouissement de celle-ci.

Parmi ses priorités, le Ministère de la Jeunesse a développé un programme national de volontariat qui a connu plusieurs phases et qui depuis 2017, avec l'appui de ses partenaires (PNUD, UNV, UNFPA, OIF, France Volontaires, CONFEJES, etc.) est en train de se structurer de manière plus importante.

Le Volontariat au Cameroun entend investir des champs aussi variés que l'éducation (enseignement, formation, accompagnement, etc.), la santé (soins infirmiers, vaccination, activités de prévention, secourisme, etc.), le développement agricole, l'animation rurale et urbaine, le social (personnes handicapées, enfants abandonnés, filles-mères), l'aménagement du territoire, le développement local, etc.

Le volontariat devrait permettre essentiellement de :

- Renforcer et encadrer l'engagement citoyen des jeunes en en faisant des acteurs sur le terrain de l'atteinte des ODD au travers de leur engagement au sein de leurs communautés
- Renforcer l'employabilité des jeunes en leur offrant des opportunités d'engagement qui seront valorisables par la suite dans leur cursus professionnel

Le gouvernement entend lancer son programme national de volontariat sur l'ensemble des dix régions du pays. Cela signifie que le dispositif de gouvernance à mettre en place soit structuré de façon à ce que les goulots d'étranglement éventuels soient identifiés au cours de ces trois premières années et que des mesures correctrices soient prises.

Il est donc question d'apporter un appui qui puisse permettre que ce programme puisse s'engager dans les meilleures conditions possibles et se dérouler en produisant l'impact le plus retentissant et le plus positif possible pour la jeunesse.

Les Nations Unies n'ont pas la vocation de se substituer aux acteurs camerounais dans leur champ d'action. Ils interviennent en priorité pour le renforcement et le développement des capacités. Le programme ayant été officiellement créé par, décision numéro 014-2017/D/MINJEC/CAB du 15 février 2017), il s'agit pour les Nations Unies d'apporter un appui technique et un accompagnement stratégique aux efforts du gouvernement.

III-Contexte, leçons apprises et démarche conjointe :

III-1 Contexte

A travers la signature de la Charte Africaine de la Jeunesse, adoptée en 2009, le Cameroun s'est engagé à « mettre en place des politiques et des programmes de volontariat destinés aux jeunes aux niveaux local, national, régional et international en tant que forum important de la participation des jeunes à la gouvernance et au développement du continent et comme outil de formation par les pairs ». En 2012, il a été créé au Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique une Direction de l'Insertion Sociale des Jeunes et du Volontariat qui a élaboré la Stratégie Nationale du Volontariat adoptée en 2014. Tous ces dispositifs pris ont permis au Cameroun de répondre favorablement aux instruments et documents internationaux auxquels il a adhéré ainsi qu'aux plaidoyers onusiens notamment la déclaration du Secrétaire Général des Nations Unies du 13 Novembre 2015 qui « *exhorte les gouvernements et toutes les parties prenantes à faciliter l'action des volontaires en faveur de l'élimination de la pauvreté et de la promotion des moyens de subsistance durables en participant à la planification des mesures, à leur exécution et à leur suivi, selon que de besoin* ».

Le volontariat s'inscrit également dans le plan cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement du Cameroun (UNDAF 2018-2020), notamment dans son effet 1, « *D'ici à 2020, les femmes et les jeunes ont un accès accru et équitable aux opportunités d'emploi décentes et sont économiquement plus autonomes* ». Pour soutenir cet effet, le PNUD met l'accent, dans son Programme Pays, sur l'accompagnement de la mobilisation de ressources humaines, en particulier des volontaires, susceptibles d'être déployés en cas de crises et de catastrophes humanitaires, pour secourir les populations sinistrées, et en vue de leur relèvement rapide.

Les 17 Objectifs de Développement Durable définis et adoptés par les pays membres des Nations Unies en septembre 2015 seront plus facilement atteints dans le cadre d'une mobilisation de tous les acteurs, notamment à travers le volontariat. En effet, « *le volontariat est un élément important de toute stratégie axée sur des objectifs tels que la réduction de la pauvreté, le développement durable, la santé, l'éducation, l'autonomisation des jeunes, la lutte contre les changements climatiques, l'atténuation des risques de catastrophes, l'intégration sociale, la protection sociale, l'action humanitaire, la consolidation de la paix et, tout particulièrement, la fin de l'exclusion sociale et de la discrimination* » comme le stipule un extrait de la Résolution 70/129 du 13 Novembre 2015 du Secrétaire Général des Nations Unies.

Le cadre stratégique 2018-2021 du programme VNU fait clairement référence au renforcement des capacités nationales à travers des programmes de volontariat. Cette priorité thématique contribue à l'atteinte du résultat 1 ainsi défini : *Les États membres sont soutenus dans leurs efforts pour mettre en œuvre l'Agenda 2030 grâce au volontariat en tant que moyen efficace de mise en œuvre.*



III-2 Leçons apprises :

Depuis une quinzaine d'années, le Programme des Volontaires des Nations Unies appuie les pays qui le souhaitent à mettre en place des dispositifs de volontariat nationaux que l'on peut classer en deux grands groupes :

- 1- Programmes nationaux et régionaux de volontariat avec mobilisation et déploiement de volontaires à plein temps et gérés par une structure centrale (Burkina Faso, Burundi, Guinée, Lesotho, Liberia, Mali, Mauritanie, Niger et Togo au niveau national, ainsi que la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest - CEDEAO au niveau régional). La plupart de ces pays (Burkina Faso, Guinée, Mali, Niger et Togo) disposent aussi d'une loi et d'une ligne budgétaire incluse dans le budget national sur le volontariat ;
- 2- Structures de coordination du volontariat qui appuient le renforcement des capacités des associations nationales de volontariat (Cap Vert, Ile Maurice, Mozambique et Sénégal). Parmi ces pays, le Cap Vert et le Mozambique ont également une loi sur le volontariat. Dans le cas du Sénégal, un programme de volontaires du troisième âge (composé de retraités volontaires), complète le dispositif des volontaires des jeunes pour permettre le transfert intergénérationnel de connaissances. Dans l'espace de la CEMAC, d'autres pays sont en phase de démarrage, il s'agit notamment du Tchad et du Congo. La RDC a choisi de commencer par une Politique Nationale de Volontariat, processus qui est en cours.

Toutes ces expériences ont démontré l'efficacité du volontariat à mobiliser et à engager la population dans les processus de développement.

III-3 Justification d'une approche conjointe :

Le facteur d'inclusion que représentent le volontariat et son potentiel à engager la population dans des actions de développement justifie pleinement la mise en place d'un programme conjoint. L'atteinte des ODD fait partie des priorités nationales du Cameroun ainsi que de l'ensemble des agences des Nations Unies.

La théorie de changement est qu'une structure nationale de volontariat efficace, soutenue par des partenariats multiples, augmentera la participation volontaire des citoyens et le développement du capital humain national dans l'accomplissement des objectifs de développement nationaux, la cohésion sociale et les ODD.

Le problème à résoudre est de trouver la meilleure stratégie pour impliquer tous les camerounais et en particulier la jeunesse camerounaise dans les programmes de développement à travers les actions de volontariat.

Le Programme National de Volontariat contribuera à la réalisation de la vision de développement national qui est de faire du Cameroun un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité à l'horizon 2035. Ces objectifs reposent sur : la réduction de la pauvreté à un niveau socialement acceptable, le devenir d'un pays à revenu intermédiaire, l'atteinte du stade de Nouveau Pays Industrialisé et le renforcement de l'unité nationale. Ils reposent également sur la consolidation de la démocratie en promouvant les idéaux de paix, de liberté,

de justice, de progrès social et de solidarité nationale. La gestion des risques de catastrophe pourra par exemple reposer sur la mobilisation de volontaires chargés de renforcer les capacités des communautés à réagir aux catastrophes et à les prévenir et de faciliter une transition solide entre les secours d'urgence et la reconstruction d'une vie productive. Le volontariat, par les valeurs qu'il véhicule, pourra jouer un rôle crucial pour lutter contre le phénomène de radicalisation observé notamment chez les jeunes dans certaines parties du pays.

La mise en œuvre du projet se veut évolutive et modulaire, de sorte à permettre l'inclusion de tout partenaire potentiel à n'importe quelle étape. Cette approche signifie que plusieurs modules s'étalant sur plusieurs années seront développés. Chaque module permet d'atteindre des résultats concrets avec un effet direct sur le développement à travers la promotion du volontariat. Les différents résultats peuvent se faire sans les autres mais auront plus d'impact avec les autres. Cette facilite un étalement dans le temps si nécessaire.

Par exemple, les modalités des volontaires retraités ou des volontaires de la diaspora pourraient démarrer après la mise en place des autres modalités.

Le PNUD, l'UNFPA et le Programme VNU s'engagent donc à accompagner le Cameroun dans l'établissement du programme national de volontariat en fonction de leurs mandats et compétences respectifs.

Le Programme des Volontaires des Nations Unies (VNU) fournira l'expertise en matière d'appui à la mise en place du Programme National de Volontariat, ce qu'il a déjà fait dans une quinzaine de pays dont une dizaine en Afrique.

Le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) accompagnera spécifiquement sur la problématique de l'accès aux services de santé de la reproduction et de santé maternelle. L'UNFPA dispose d'une expertise en la matière et est particulièrement sensible aux préoccupations des jeunes dont les grossesses précoces et l'égalité des sexes et droits en matière de santé de reproduction. La mobilisation communautaire pour le changement de comportement est également un axe important de leur intervention pour lequel l'UNFPA pourra apporter une contribution.

Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) dispose d'un mandat global sur les questions de développement. De ce fait, il dispose d'une approche transversale sur laquelle le dispositif de volontariat peut s'appuyer pour mieux s'imprégner des problématiques macro de développement et pour contribuer plus efficacement à l'atteinte des ODD au Cameroun.

Ce projet centré sur un volontariat inclusif en faveur du développement, de la cohésion sociale et de l'intégration nationale est donc une première occasion de développer une meilleure synergie entre les divers acteurs internationaux qui œuvrent en faveur de la population camerounaise.

IV-Durabilité des résultats :

Le projet étant sur 12 mois, la durabilité envisagée dans le présent projet de document est la durabilité immédiate. La durabilité sur le long terme est couverte par le projet plus global du gouvernement de mise en place du dispositif.

Le dispositif national de volontariat proposé pour le Cameroun a pris en compte le facteur de durabilité au niveau institutionnel, financier et des résultats. Il pourra ainsi pleinement et durablement jouer sa mission qui est de « promouvoir le volontariat par la mobilisation, la participation citoyenne et la valorisation des compétences de toutes les couches sociales en vue du développement, de l'intégration nationale et de la cohésion sociale ».

IV-1 Pérennité institutionnelle :

L'ancrage du dispositif proposé se situe au sein du Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique. A travers la Direction de l'Insertion Sociale des Jeunes et du Volontariat, le Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique se positionne comme le leader institutionnel en la matière, reconnu par les autres institutions publiques et les Organisations de la Société Civile. Sa dimension « Éducation Civique » lui permet d'embrasser la dimension inclusive du volontariat qui s'adresse ainsi à tous les citoyens du Cameroun. Ainsi, le dispositif devra veiller à offrir l'opportunité de se porter volontaire aux personnes diplômées et non diplômées, aux personnes marginalisées et finalement à toutes les couches de la population, pour délivrer des services aussi bien en zone urbaine qu'en zone rurale. La structure qui sera mise sur pied pour porter le dispositif de volontariat bénéficiera d'une autonomie d'action et s'appuiera sur l'adoption d'un cadre réglementaire régissant son fonctionnement ainsi que le statut du volontaire. Ceci permettra d'ancrer durablement ce dispositif dans la société camerounaise. Par ailleurs, ce dispositif de volontariat considère aussi les documents cadre institutionnels tel que la Vision 2035, le DSCE et la Stratégie Nationale du Volontariat. Il contribuera, à travers le volontariat, à répondre aux priorités que ces documents-cadre soulèvent en termes de développement du pays, de cohésion sociale et d'intégration nationale ainsi qu'à l'atteinte des ODD.

IV-2 Pérennité financière :

La pérennité financière du dispositif national de volontariat au Cameroun s'appuiera d'une part sur les ressources nationales et d'autre part sur la bonne gouvernance de la structure porteuse. En effet, une gestion des fonds transparente, des audits réguliers et l'application de procédures précises attisera la confiance des partenaires financiers au Cameroun et rendra plus aisée la mise en œuvre de la stratégie de mobilisation des ressources. Il faudra veiller à ce que l'engagement de ces partenaires financiers ne pénalise pas l'appropriation du dispositif de volontariat national par les acteurs nationaux du développement au Cameroun. Cette appropriation sera renforcée par la qualité de services, que le dispositif devra fournir, en répondant aux préoccupations des organisations impliquant des volontaires et de la population. Ainsi, le lien de confiance entre les différents secteurs et domaines sera renforcé et favorisera l'engagement de ressources nationales et de sources diversifiées dans le dispositif (Collectivités Territoriales Décentralisées, Responsabilité Sociale

de l'Entreprise, etc.). Par ailleurs, une réflexion sur la stratégie de financement pérenne du dispositif national de volontariat avec l'ensemble des parties prenantes sera organisée. Ceci permettra de formuler des recommandations qui en seront implémentées au cours de la prochaine phase.

IV-3 Répondre aux besoins du Cameroun par ses résultats :

Comme mentionné dans le paragraphe ci-dessus, il en va de la durabilité du dispositif de volontariat national, que ce dernier puisse répondre aux préoccupations des volontaires, des organisations impliquant les volontaires publics et ceux des Organisations de la Société Civile. Etant donné que ces préoccupations varient d'une région à l'autre, il est important de prévoir un accompagnement de proximité avec la mise en place d'équipes régionales et des ressources pour :

- Prioriser les domaines d'intervention sur lesquels seront placés les volontaires pour s'assurer qu'ils répondent aux besoins de la population,
- Accompagner et renforcer les capacités des organisations impliquant des volontaires à partir de la définition de leur besoin en termes de profil de poste jusqu'à l'évaluation des contributions du volontaire pour s'assurer qu'elles maîtrisent et sont satisfaites du dispositif,
- Accompagner et former les volontaires sur les périodes de l'avant, pendant et après volontariat pour susciter des vocations, garantir le bon déroulement de leur mission et s'assurer que leur engagement soit valorisé et favorise leur employabilité ultérieure.

Ainsi, il tendra vers sa vision qui est d'être la référence pour la promotion, la valorisation et la reconnaissance d'un volontariat inclusif pour le développement du Cameroun.

V- Cadre logique d'intervention :

Sur la base de l'objectif global présenté ci-dessous, le projet se décline en deux objectifs spécifiques pour chacun desquels des résultats sont attendus.

OBJECTIF GLOBAL : Accompagner le gouvernement du Cameroun dans la mise en place et la gestion d'un dispositif national de volontariat

Objectif spécifique 1 : Appuyer la mise en place d'un cadre légal et réglementaire adapté.

Résultat 1.1. Le processus de mise en place du cadre juridique du volontariat est engagé efficacement

Activités indicatives

- Appuyer la préparation et l'élaboration des avant-projets de lois et de décret sur la base de l'analyse des lois et réglementations existantes ;

- Faciliter un voyage d'étude dans deux pays ayant une bonne expérience en matière de volontariat nationale et des cadres réglementaires fonctionnels
- Organisation d'un atelier de validation des avant-projets des lois et décrets entre les différentes parties prenantes
- Appuyer le plaidoyer dans le processus d'adoption des textes du cadre légal auprès des parlementaires ;

Résultat 1.2. L'appropriation du cadre légal est renforcée

Activités indicatives

- Appuyer la mise en place d'un plan de communication incluant la mise en place d'activités de sensibilisation des médias, la mise en place d'un site internet, des campagnes d'informations et de communication, la production de matériel promotionnel
- Appuyer les activités de promotion de volontariat à large échelle ciblant les jeunes et les décideurs

Objectif spécifique 2 : Appuyer la mise en place des conditions d'existence et de fonctionnement du dispositif national de volontariat

Résultat 2.1. Les conditions de mise en place du dispositif de volontariat sont effectives

Activités indicatives

- Prendre en charge le personnel de la Coordination nationale et des 10 Coordinations régionales mis à disposition par le Gouvernement;
- Mettre à disposition un Conseiller Technical Principal pour le projet;
- Rendre fonctionnel le comité de pilotage;
- Former l'équipe de gestion du projet sur les divers aspects de la gestion d'une structure de volontariat;
- Former le personnel des Antennes Régionales du Programme National de Volontariat, des structures d'accueil et intermédiaires, particulièrement sur la gestion des volontaires pour leur permettre d'accomplir leur mission;

Résultat 2.2. Les conditions de fonctionnement du dispositif de volontariat national sont effectives

Activités indicatives

- Appuyer la préparation et l'élaboration des outils de gestion de la structure et de gestion des volontaires (manuel de procédures, conditions de service des volontaires, guide d'accueil des volontaires, guide de suivi et d'accompagnement des volontaires, code de conduite, outils de sélection des OIV et des volontaires, etc.) ;
- Assurer l'intégration d'une véritable inclusion sociale dans le dispositif (prise en compte du genre, prise en compte des diverses couches sociales) ;

- Appuyer la mise en place des outils de formation pré-départ et post engagement pour les volontaires ;
- Faciliter les connexions entre le PNV et les divers instruments existant ou potentiels pouvant promouvoir ou utiliser le volontariat ;
- Assurer le monitoring du fonctionnement du PNV pour ses trois premières années.

Résultat 2.3. Les volontaires sont mobilisés, déployés, gérés et suivis

Activités indicatives

- Prendre en charge les indemnités et les frais d'assurance des volontaires pour la Santé, l'Education-Alphabétisation, l'Economie numérique, le Développement Durable, l'Agriculture etc.
- Former les volontaires recrutés
- Acquérir le carburant et les lubrifiants pour le véhicule pick-up du PNV
- Acquérir des kits en vue du déploiement des volontaires de mission et des Clubs de Volontariat
- Cartographier les structures d'accueil
- Coordonner et suivre des activités de volontariat
- Accompagner à l'insertion post-volontariat
- Prospecter les structures d'accueil et des partenaires éventuels

Tableau 1 : Cadre de résultats :

Extrants du programme	Extrants des Nations Unies participants	Organismes des Nations Unies participants	Priorités «corporate» des organismes des Nations Unies participants	Partenaires d'exécution	Activités indicatives pour chaque extrant	Allocation des ressources et calendrier indicatif*				Total
						T1	T2	T3	T4	
Objectif 1 : Appuyer la mise en place d'un cadre légal et réglementaire adapté	R 1.1. Le processus de mise en place du cadre juridique du volontariat est engagé efficacement	UNV UNDP UNFPA	Aider le Cameroun à intégrer plus efficacement le volontariat dans des plans-cadres nationaux qui permettent une meilleure participation des citoyens aux processus de développement	Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique	Appuyer la préparation et l'élaboration des avant-projets de lois et de décrets sur la base de l'analyse des lois et réglementations existantes	8,000				8,000
	R 1.2 L'appropriation du cadre légal est renforcée	UNV UNDP UNFPA	Les jeunes et les décideurs s'approprient les questions de volontariat	Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique	Appuyer la mise en place d'un plan de communication incluant la mise en place d'activités de sensibilisation des médias, la mise en place d'un site internet, des campagnes d'informations et de communication, la production de matériel promotionnel	15,000		15,000		30,000
Objectif 2 : Appuyer la mise en place des conditions d'existence et de fonctionnement du dispositif national de volontariat	R 2.1. Les conditions de mise en place du dispositif de volontariat sont effectives	UNV UNDP UNFPA	Assurer le développement des capacités des programmes nationaux et régionaux pour la jeunesse, y compris par l'apport d'un appui stratégique aux partenaires	Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique	Appuyer les activités de promotion de volontariat à large échelle ciblant les jeunes et les décideurs	97,708			30,000	97,708
					Mettre à disposition un Conseiller Technique Principal pour le projet	63,700				63,700
					Rendre fonctionnel le comité de pilotage	2,500			2,500	5,000
					Faciliter un voyage d'étude dans deux pays ayant une bonne expérience en matière de volontariat nationale et des cadres réglementaires fonctionnels	20,000				20,000
					Former l'équipe de gestion du projet sur les divers aspects de la gestion d'une structure de volontariat		10,000			10,000
	R 2.2 Les conditions de fonctionnement du dispositif de volontariat national sont effectives	UNV UNDP UNFPA	Assurer le développement des capacités des programmes nationaux et régionaux pour la jeunesse, y compris par l'apport d'un appui stratégique aux partenaires	Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique	Former le personnel des Centres Régionaux de Volontariat et des organisations hôte de volontaire, particulièrement sur la gestion des volontaires pour leur permettre d'accomplir leur mission		25,000			25,000
					Appuyer la préparation et l'élaboration des outils de gestion de la structure et de gestion des volontaires (manuel de procédures, conditions de service des volontaires, guide d'accueil des volontaires, guide de suivi et d'accompagnement des volontaires, code de conduite, outils de sélection des OIV et des volontaires, etc.)		30,000			30,000